



Demande d'emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite (PMR)

Veillez compléter ce formulaire et le renvoyer par e-mail à l'adresse : ServiceAffairesSociales@forest.brussels

M. — Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

La demande est faite pour :

- la personne même
- un enfant
- une personne habitant sous le même toit

Par la présente, le/la requérant(e) certifie qu'il ne possède pas de garage : oui

Motivation de votre demande : _____

La demande est accompagnée de :

1. une photocopie de la carte d'identité de la personne (recto-verso);
2. une photocopie de l'attestation de reconnaissance de handicap délivrée par le SPF Sécurité Sociale — Boulevard du Jardin Botanique, 50 — 1000 Bruxelles;
3. une photocopie de la carte de stationnement pour PMR (recto-verso);
4. une photocopie du certificat d'immatriculation du véhicule de la personne à mobilité réduite ou du véhicule de la personne qui conduit la personne à mobilité réduite et qui est domiciliée à la même adresse ;
5. une photocopie du permis de conduire du conducteur et de l'assurance de la voiture.

Date :

Signature

A noter que les emplacements réservés ne sont pas individuels et sont dès lors toujours accessibles à toute personne titulaire de la carte spéciale de stationnement pour personne à mobilité réduite (PMR)